



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

volailles

Question orale n° 733

Texte de la question

M. François Goulard attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation particulièrement difficile des productions avicoles qui connaissent actuellement une baisse de leur rentabilité. En effet, le marché international de la viande de volaille a été perturbé par la crise asiatique, par la fermeture progressive du marché russe, ainsi que par la dévaluation de la monnaie brésilienne. Sur le marché communautaire, la baisse des prix du porc a un effet de contagion à l'égard de la volaille ; les conséquences de la crise de l'ESB se sont désormais estompées. En outre, des pays comme le Danemark ou les Pays-Bas, connaissant des difficultés à exporter en-dehors de l'Europe, prennent des positions plus affirmées sur le marché communautaire, tandis que l'Allemagne et le Royaume-Uni développent leur production. Ces éléments pèsent aujourd'hui fortement sur les prix, alors que les charges d'exploitation sont en hausse. On estime que les producteurs de volaille vont perdre cette année environ la moitié de leur revenu en moyenne, plus du quart d'entre eux ayant un revenu nul ou négatif. Une telle crise appelle des mesures énergiques et rapides concernant l'ajustement du potentiel de production, le stockage, la situation financière des éleveurs. C'est pourquoi il lui est demandé s'il n'estime pas utile de réunir les représentants des producteurs et des industriels du secteur avicole pour étudier d'urgence les mesures à prendre.

Texte de la réponse

M. le président. M. François Goulard a présenté une question, n° 733, ainsi rédigée:

«M. François Goulard attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation particulièrement difficile des productions avicoles qui connaissent actuellement une baisse de leur rentabilité. En effet, le marché international de la viande de volaille a été perturbé par la crise asiatique, par la fermeture progressive du marché russe, ainsi que par la dévaluation de la monnaie brésilienne. Sur le marché communautaire, la baisse des prix du porc a un effet de contagion à l'égard de la volaille; les conséquences de la crise de l'ESB se sont désormais estompées. En outre, des pays comme le Danemark ou les Pays-Bas, connaissant des difficultés à exporter en dehors de l'Europe, prennent des positions plus affirmées sur le marché communautaire, tandis que l'Allemagne et le Royaume-Uni développent leur production. Ces éléments pèsent aujourd'hui fortement sur les prix, alors que les charges d'exploitation sont en hausse. On estime que les producteurs de volaille vont perdre cette année environ la moitié de leur revenu en moyenne, plus du quart d'entre eux ayant un revenu nul ou négatif. Une telle crise appelle des mesures énergiques et rapides concernant l'ajustement du potentiel de production, le stockage, la situation financière des éleveurs. C'est pourquoi il lui est demandé s'il n'estime pas utile de réunir les représentants des producteurs et des industriels du secteur avicole pour étudier d'urgence les mesures à prendre.»

La parole est à M. François Goulard, pour exposer sa question.

M. François Goulard. Je souhaite attirer l'attention du Gouvernement et, plus spécialement, celle du ministre de l'agriculture et de la pêche, sur la situation des producteurs de volaille dans l'ouest de la France.

Ce marché est aujourd'hui extraordinairement perturbé, pour des raisons multiples et bien connues: difficultés sur les marchés hors d'Europe, en particulier crise asiatique, concurrence accrue du Brésil, en raison d'une

dévaluation de sa monnaie difficultés sur les marchés européens où, jusqu'à une date relativement récente, la volaille avait bénéficié, si l'on peut dire, du prix élevé du porc et de la crise de l'ESB - mais ces facteurs ont évidemment disparu.

Il en résulte un effondrement des cours et des perspectives de baisse de revenus dramatiques pour les éleveurs de volaille; on estime en effet que ces revenus vont baisser de moitié au cours de l'année. Pour mesurer leurs difficultés personnelles, il suffit, je crois, de retenir un seul chiffre: le quart des éleveurs de volaille devrait avoir, cette année, un revenu nul ou négatif.

Il est difficile de résoudre une telle crise car, nous le savons, dans ces économies agricoles, la demande dépend peu du prix. Il convient donc que les différents acteurs se rapprochent pour essayer de trouver des solutions à la surproduction actuelle. Le ministre de l'agriculture connaît bien les particularités de ce marché de la volaille où quelques grands acheteurs - coopératives ou groupes privés - dominent le marché. Le ministre de l'agriculture doit rassembler de toute urgence les différentes parties prenantes pour étudier avec elles les mesures à prendre pour sortir de cette situation.

Le ministre a indiqué qu'il avait confié à un haut fonctionnaire de son ministère une mission d'audit, pour tenter de trouver des solutions. Mais le terme qu'il a fixé à cette mission me paraît beaucoup trop éloigné pour répondre à la gravité de la situation.

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat au tourisme.

Mme Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme. Monsieur le député, je vous demande de bien vouloir excuser le ministre de l'agriculture, qui ne peut être présent ce matin et m'a demandé de vous répondre.

Comme vous l'avez souligné, les productions avicoles traversent une période difficile. Ces difficultés sont très variables, aussi bien dans leurs causes que dans leurs conséquences, suivant les filières et les productions. Le ministre de l'agriculture et de la pêche est pleinement conscient de ces difficultés. C'est pourquoi, en février dernier, il est intervenu personnellement auprès du commissaire européen Franz Fischler, pour demander à la Commission de mettre en oeuvre très rapidement des mesures visant à dégager le marché dans les pays tiers. Par ailleurs, compte tenu de la situation particulièrement sensible des départements de l'Ouest dans un contexte de crise avicole, il a décidé de faire réaliser une mission d'évaluation sur les perspectives de la filière avicole dans le grand Ouest. Cette mission a été confiée à M. Perrin, ingénieur général du GREF, ancien directeur de l'OFIVAL. Il devra remettre son rapport à la fin du mois de juin.

Dans l'attente, des mesures conjoncturelles doivent pouvoir être mises en place. C'est la raison pour laquelle, comme vous le suggérez, plusieurs réunions avec les industriels et les producteurs ont d'ores et déjà été programmées avec les services du ministère de l'agriculture et de la pêche au cours de la première quinzaine de ce mois.

M. le président. La parole est à M. François Goulard.

M. François Goulard. Madame la secrétaire d'Etat, je note avec satisfaction que les éleveurs ont été partiellement entendus, puisque vous nous annoncez ce matin que des réunions du ministre et des partenaires concernés ont été programmées.

Je voudrais simplement répéter que le terme de la mission confiée à M. Perrin me paraît beaucoup trop lointain pour répondre à la situation, et qu'il est donc important que des mesures énergiques soient prises sans tarder. J'espère que ces rencontres permettront de les définir.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 733

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 1999, page 1943

Réponse publiée le : 7 avril 1999, page 3279

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 avril 1999